



## Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts en RDC. Une opportunité pour le paysan congolais ?

Frédérique Hellin, ingénieur agronome, Ulg FUSAGx.



Les récentes études sur le climat sont inquiétantes, la planète se réchauffe et des actions immédiates sont à entreprendre si l'on veut inverser la situation ou simplement limiter les dégâts. La déforestation et la dégradation des forêts sont responsables de près de 20% des émissions globales de gaz à effets de serre, donc plus que le secteur des transports.

La Communauté Internationale, en quête de solutions pour lutter contre les effets des changements climatiques, a compris l'enjeu que constituent les forêts tropicales. Depuis 2007 se prépare un outil appelé « Réduction des émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts » ou REDD+. Avec une superficie d'environ 155,5 millions d'hectares, soit 67% du territoire national, la forêt congolaise constitue les deux-tiers du bloc forestier du BC. Elle se place au second rang mondial de superficie des forêts denses humides.

Tout a commencé en 1997 à Kyoto, où les discussions sur le changement climatique ont pris l'ampleur qu'on connaît aujourd'hui. Au fur et à mesure elles ont intégré la composante forestière dans leurs enjeux et cela a finalement abouti à la conception du mécanisme REDD lors de la conférence de Bali en 2007. Cependant, ce mécanisme n'a toujours pas donné lieu à un accord définitif, les négociations sont reportées à la prochaine Conférence des Parties à Cancún prévue en décembre 2010. Les enjeux financiers internationaux sont énormes, l'accord de Copenhague parle de 30 milliards sur la période 2010-2012, nécessaires pour soutenir les pays tropicaux dans leurs efforts de lutte contre la déforestation. Il reste à négocier les modalités de distribution de cet argent et de sélectionner les chantiers prioritaires permettant d'assurer la mise en œuvre du futur mécanisme REDD+.

La République démocratique du Congo, où 60% des forêts du Bassin du Congo sont situées, est le deuxième bassin forestier après l'Amazonie. Dès lors, la mise en œuvre de la REDD+ en RDC représente un enjeu crucial pour la cohérence et l'atténuation effective des émissions dues au déboisement.

Toutefois les interrogations subsistent et font débat :

- Quel sera le lien entre le mécanisme de REDD+ et les stratégies nationales de développement en cours? Et quelle sera la pertinence des stratégies REDD+ par rapport aux besoins des populations?
- Comment les communautés dépendantes de la forêt et les peuples autochtones pourront-ils être associés à la conception, à la surveillance et à l'évaluation des programmes REDD+ nationaux?

- Comment le mécanisme REDD+ sera-t-il financé et comment les pays s'assureront-ils que les bénéfices seront équitablement répartis entre tous ceux qui gèrent les forêts?
- Comment la quantité de carbone stockée et séquestrée grâce au mécanisme de la REDD+ sera-t-elle contrôlée?
- Quels sont les risques de faire prévaloir une vision centrée sur le carbone alors que les forêts sont avant tout exploitées par 25% de la population pour leur vie et leur survie?

